

Subventions aux écoles primaires et maternelles dans le cadre du contrat de ville - Année 1999

M. LE MAIRE, Rapporteur : Lors de sa séance du 10 mai 1999, le Conseil Municipal a retenu diverses actions concernant le secteur de l'Enseignement dont le financement définitif s'établit comme suit :

Thème Quartier	Maître d'ouvrage	Intitulé Action	Financement Ville
Scolaire Grette Brulard	DIFS Conseil Général Ecole Sainte-Famille	Action Globale Petite Enfance Mieux communiquer pour mieux vivre	7 000 F 7 000 F
Scolaire Rosemont	Maternelle Rosemont	Projet d'école Le livre	7 000 F
Scolaire Planoise	Francas	Animation secteur Rembrandt-Renoir	22 398 F
Scolaire Clairs-Soleils	Primaire Jean Macé	Culture-facteur d'intégration et de réussite	16 000 F
Scolaire Palente-Orchamps	Primaire Condorcet	Bibliothèque Centre de Documentation	4 702 F
	Maternelle Condorcet	Lecture-écriture	5 900 F
TOTAL			70 000 F

Le Conseil Municipal est invité à approuver le financement proposé ci-dessus, étant entendu que les crédits seront prélevés sur le budget primitif de l'exercice courant à l'imputation 92.824.6574 code service 21100.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 6 juillet 1999